

Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking

Fiche n° 3.16
Priorité : lot 3

1. Description du projet

L'atelier rural est une infrastructure publique polyvalente louée de manière avantageuse et pour une durée limitée à des TPE et PME dans le but de faciliter leur lancement, leur diversification ou leur expansion, et ce en évitant les investissements lourds liés à l'achat d'un bâtiment. Les entrepreneurs sont ainsi soulagés d'une charge considérable dans ce qui est considéré comme la phase la plus critique de la vie d'une entreprise.

Dans cette même logique de soutien aux indépendants et très petites entreprises, la volonté est d'intégrer dans cette infrastructure un espace de coworking.

2. Justification du projet

Ce projet d'atelier rural contribuera à fixer et développer des activités économiques, à soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois. Il s'agit donc d'un moyen concret et efficace pour soutenir la dynamique économique locale d'une commune où le taux d'emploi local est plus faible qu'ailleurs en Wallonie.

Face à la généralisation du télétravail (1 ou 2 jours par semaine) accéléré par la crise du coronavirus, nombreux sont les Cinaciens qui voudraient éviter les navettes et profiter d'un environnement de travail adapté hors du domicile privé.

Cet espace de co-working présente également un réel intérêt pour les indépendants, toujours plus nombreux à Ciney, développant chez eux des activités de services et qui souhaiteraient disposer d'un accès à des locaux professionnels tels que salles de réunion, etc. Ce projet s'inscrit donc dans une démarche d'animation économique favorisant les échanges, l'innovation et la formation.

3. Lien à la stratégie du PCDR

	IV. Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux
4.1	Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire
4.3	Poursuivre le développement d'une offre de services attractive pour les jeunes, les jeunes ménages et les seniors
	VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs

6.1	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi
6.2	Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.
6.3	Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente
6.4	Soutenir le développement de commerces et services dans les villages de l'entité et principalement à Leignon et Haversin.